



19^e Nationale AMI
19 au 22 juin 2025

Bulletin d'Inscription par famille

L'Amiclub en pays Arverne

A RENVOYER AVANT le 5 AVRIL 2025

NOM / Prénom

NOM / Prénom

Téléphone : Courriel :

Véhicule : AMI Immatriculation :

Le sac d'accueil, les frais d'organisation et les taxes de séjour sont offert par le club

Le repas du vendredi soir est à votre charge sauf le soir de l'AG (samedi)

Tarif donné pour 1 personne adulte, enfant ou ado demander au club,
hébergement pour 2 personnes (single se renseigner).

Les chiens sont acceptés à l'hôtel, supplément en sus sur place.

CHOIX de vos JOURS et choix de l'hébergement :

Les journées proposées :

	1 personne :	2 personnes :	choix :
repas jeudi soir	30 €	60 €	<input type="text"/>
vendredi	69 €	138 €	<input type="text"/>
samedi	69 €	138 €	<input type="text"/>
repas samedi soir	34 €	68 €	<input type="text"/>
dimanche	69 €	138 €	<input type="text"/>
participation club repas samedi soir	-13 €	-26 €	<input type="text"/>
		TOTAL	<input type="text"/>

L'hébergement proposé :

HOTEL 73 € par nuit et par personne avec le petit déjeuner
CAMPING 14 € par nuit et par personne

jeudi vendredi samedi TOTAL

Supplément si NON ADHERENT 32 €

Intolérance/choix alimentaire oui/non allergie :

Chaque véhicule déclaré dans cette rencontre et en circulation, demeure sous l'entière responsabilité de son propriétaire et/ou du titulaire de la carte grise. Le véhicule doit être en règle avec les obligations prévues par la loi : assurance, CT

Les participants se doivent de respecter les règles du code de la route.

L'adhésion et la participation à cette sortie valent décharge pleine et entière et sans réserve vis-à-vis de l'organisateur.

Toutes les conséquences de cette participation tant au point de vue civil que pénal et notamment des accidents matériels et corporels d'un ou des participants seront à la charge des personnes

TOTAL DU : €

Fait à le Signature

Bulletin d'inscription à renvoyer avec le(s) règlements à l'ordre de l'AMICLUB DE FRANCE à :

Amiclub de France chez Lionel Miquet Troisvalets 12 rue Colette 77178 SAINT PATHUS

Si règlement par virement, renvoyer ce bulletin par mail : nationaleami@amiclubdefrance.net

Titulaire du compte : Association Amiclub de France

FR76 1027 8061 9800 0207 2510 169 CMCIFR2A

Remboursement si désistement : sans motif justifié et grave (santé avec certificat médical, accident, décès d'un proche), l'inscription ne sera remboursée à moins de 30 jours avant la sortie.